

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 1 - IDENTIFICATION

**Identificateur de produit utilisé sur l'étiquette:** PCS 2% Stabilized Bleach

**Autre identificateur:** 5945, 5949, 5948

**Utilisation recommandée et restrictions sur l'utilisation chimique:** Uniquement pour usage professionnel.

**Manufacturier/Fournisseur:** Process Cleaning Solutions Ltd.  
2060 Fisher Dr.  
Peterborough, ON K9J 6X6  
Tél: 705-740-2880  
Télec.: 705-745-1239

**URGENCE 24 HEURES** Infotrac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (international)

### SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification de la substance chimique:**

Dommages aux yeux / Irritation 2A

**Éléments d'étiquetage:**

**Avertissement:** Danger

**Déclaration(s) de dangers**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

**Déclaration(s) de préventions**

P264 Laver soigneusement les zones exposées après la manipulation  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.  
P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale

**Pictogramme (s) de danger**



**Autres dangers non classifiés:** Aucun connu

Toxicité aiguë inconnue: 0 %

### SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique, nom commun et synonyme:	CAS #	Concentration %
Sodium Hypochlorite	7681-52-9	1-5

\*Si aucune information n'est donnée, cela signifie que ce produit ne contient aucune substance qui, au niveau de concentration indiqué, présente potentiellement des risques pour la santé.

\*\* Si le nom chimique / CAS # est «propriétaire» et / ou l' % de poids est représenté comme un éventail , cette information avait été retenu comme un secret commercial.

### SECTION 4 – PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins:

**En cas d'ingestion:** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

**En cas de contact avec la peau (ou les cheveux):** Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**En cas d'inhalation:** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison/un médecin en cas de malaise.

**En cas de contact avec les yeux:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

**La plupart des symptômes et effets, aigus et différés:** Provoque une sévère irritation des yeux.

**Autres soins médicaux éventuels et traitements particuliers nécessaires:** Traiter les symptômes.

### SECTION 5 – MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction:

**Moyens d'extinction:** Utiliser des moyens d'éteindre le feu dépendamment des conditions et circonstances locales et environnantes.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Non déterminé

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:** Non connu

**Classification d'inflammabilité:** Non inflammable

**Produits de combustion dangereux:** Oxydes de carbone

#### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers:

**Équipement de protection pour les pompiers:** les pompiers devront porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

**Procédures de lutte contre l'incendie:** Écarter les conteneurs de la zone d'incendie si cela est sécuritaire de le faire. Refroidir les récipients fermés exposés au feu en pulvérisant de l'eau sur ceux-ci. Ne pas laisser

d'écoulements provenant de la source de l'incendie allés dans les égouts ou dans les cours d'eau. Retenir plutôt l'eau avec une digue.

## SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Toutes les personnes directement impliquées dans le nettoyage du déversement doivent porter un équipement de protection de produits chimiques appropriés. Éloigner les personnes de l'endroit du déversement ou de la fuite et ceux dans le sens du vent aussi. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin des opérations de nettoyage. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Ne pas laisser le déversement contaminer les systèmes d'eaux souterraines. Si nécessaire, faire une digue bien en avant le déversement afin d'éviter l'écoulement dans les drains, les égouts, les cours d'eau naturel ou les sources potable. Aérer la zone. Prévenir une fuite ou un déversement supplémentaire si sécuritaire de le faire. Imbiber d'un matériau absorbant inerte. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales appropriées.

**Les procédures d'intervention dans les cas d'un déversement spécial:** Si une fuite ou un déversement dans l'environnement subvient aux États-Unis au-delà de la quantité à déclarer dans le EPA, il faut aviser immédiatement le centre national d'urgence aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802).

## SECTION 7 – ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

**Précautions à prendre pour la manutention:** Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Utiliser un équipement de protection recommandée dans la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs et aérosols. Se laver le visage, les mains et toute la peau exposée soigneusement après manipulation.

**Exigences d'entreposage:** Conserver le récipient bien fermé et entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants.

**Matières incompatibles:** Acides, ammoniac. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou produits nettoyants.

## SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

### Contrôles d'exposition:

### Paramètres de contrôle

**Recommandations en matière d'exposition** Ce produit ne contient pas d'ingrédients associés à des limites d'exposition en milieu de travail qui se situent à des concentrations inférieures à leurs valeurs seuils et qui contribuent à la classification du produit.

### Contrôles techniques appropriés

#### Mesures techniques

Douches  
Bassins oculaires  
Systèmes de ventilation

### Mesures de protection individuelles, équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Aucun équipement de protection particulier n'est requis.

<b>Protection de la peau et du corps</b>	Aucun équipement de protection particulier n'est requis.
<b>Protection des voies respiratoires</b>	Aucun équipement de protection particulier n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation, des mesures de ventilation ou d'évacuation pourraient être requises.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Manipuler conformément à de bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

## SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence:</b>	Liquide clair, de couleur paille
<b>Odeur:</b>	Eau de Javel
<b>Seuil de l'odeur:</b>	Aucune information pertinente disponible
<b>pH:</b>	12-12.75
<b>Point de congélation/fusion:</b>	Aucune information pertinente disponible
<b>Point d'ébullition:</b>	Aucune information pertinente disponible
<b>Point d'éclair:</b>	Aucun à l'ébullition
<b>Point d'éclair (Méthode):</b>	Aucune information pertinente disponible
<b>Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1):</b>	Comme l'eau
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non inflammable
<b>LIE (% by vol.):</b>	Non inflammable
<b>LSE (% by vol.):</b>	Non inflammable
<b>Pression de vapeur :</b>	Aucune information pertinente disponible
<b>Densité de vapeur:</b>	Aucune information pertinente disponible
<b>Densité relative:</b>	~1.0
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Soluble
<b>Autres solubilités:</b>	Aucune information pertinente disponible
<b>Coefficient de partage:</b>	Aucune information pertinente disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Aucune information pertinente disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Aucune information pertinente disponible
<b>Viscosité:</b>	Comme l'eau
<b>Composé organique volatile (%COV):</b>	Aucun
<b>Autres commentaires chimiques/physiques :</b>	Aucune information pertinente disponible

## SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité:** Réagit en contact avec de l'ammoniac ou des acides comme du vinaigre, des antirouilles, des nettoyeurs à cuvettes en produisant des gaz dangereux comme du chlore et d'autres composés chlorés.

**Stabilité chimique:** Stable dans des conditions d'entreposage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses:** Aucune dans des conditions de traitement normales.

**Conditions à éviter:** Aucune selon les informations fournies.

**Matières incompatibles:** Ammoniac ou acides, comme le vinaigre, les antirouilles et les nettoyeurs à cuvettes.

**Produits de décomposition dangereux:** Aucun connu selon les informations fournies.

## SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations quant aux voies d'exposition possibles

#### Renseignements sur le produit

**Inhalation** L'exposition à des vapeurs ou à des émanations peut irriter les voies respiratoires.

**Contact avec les yeux** Peut causer de l'irritation.

**Contact avec la peau** Peut causer une légère irritation.

**Ingestion** L'ingestion peut causer une légère irritation des membranes muqueuses et du tube digestif.

#### Renseignements sur le composant

Nom chimique	CAS #	LD <sub>50</sub> (Orale rat)	LD <sub>50</sub> Dermique, lapin	LC <sub>50</sub> 4 hres inhal,rat
Sodium Hypochlorite	7681-52-9	8200	>10000	

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Le liquide peut provoquer des rougeurs ou le larmoiement.

### Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

**Sensibilisation à la substance:** Aucune information disponible

**Mutagénicité:** Aucune information disponible

**Cancérogénicité:** Le tableau ci-dessous renseigne quant aux ingrédients listés comme étant cancérogènes par les différents organismes.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Sodium Hypochlorite 7681-52-9	-	Group 3	-	-

#### **CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 3 – Le niveau de cancérogénicité sur l'humain ne peut être établi

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible

**STOT: une seule exposition** Aucune information disponible

**STOT: exposition répétée** Aucune information disponible  
**Toxicité chronique** Aucun effet connu selon les informations fournies.  
**Effets sur l'organe-cible** Appareil respiratoire, yeux, peau, tube digestif (GI)

**Danger d'aspiration** Aucune information disponible

### Valeurs numériques de toxicité — Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du SGH

Aucune information disponible

## SECTION 12 – RENSEIGNEMENT ÉCOLOGIQUE

**Écotoxicité:** Aucune information pertinente de disponible

**Persistance et dégradabilité:** Aucune information pertinente de disponible

**Potentiel de bioaccumulation:** Aucune information pertinente de disponible

**Mobilité dans le sol:** Aucune information pertinente de disponible

**Autres effets environnementaux négatifs:** Aucune information pertinente de disponible

## SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA DISPOSITION

### Méthodes d'élimination

Éliminer conformément aux réglementations fédérale, provinciale et municipale en vigueur.

### Emballage contaminé

Ne pas réutiliser les contenants vides. Éliminer conformément aux réglementations fédérale, provinciale et municipale en vigueur.

## SECTION 14 – RENSEIGNEMENT SUR LE TRANSPORT

### US-DOT 49 CFR/DOT:

<b>No. UN .</b>	Non réglementé
<b>Désignation officielle de transport:</b>	Non réglementé
<b>Classification des dangers:</b>	Non réglementé
<b>Groupe d'emballage:</b>	Non réglementé
<b>Notes spéciales pour le transport:</b>	Aucun

## SECTION 15 – RENSEIGNEMENT RÉGLEMENTAIRE

### Inventaires des produits chimiques

**TSCA** Tous les composants de ce produit sont compris soit dans l'inventaire TSCA 8 (b) ou absents de cette liste.

**DSL/NDSL** Tous les composants de ce produit sont énumérés dans les inventaires du Canada

**TSCA - United States Toxic Substances Control Act Article 8(b) Inventaire**

**DSL/NDSL - Canada inventaires LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances)**

### Réglementation fédérale des États-Unis

**SARA 313** Article 313 du Titre III de la Loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 -SARA-). Ce produit ne contient aucun produit chimique assujéti aux obligations de divulgation de la Loi et titre 40 du Code de réglementation fédérale, partie 372.

### SARA 311/312 Catégories de dangers

<b>Danger immédiat (aigu) pour la santé</b>	Aucun
<b>Risque chronique pour la santé</b>	Aucun
<b>Risque d'incendie</b>	Aucun

Risque relié au relâchement soudain de pression      Aucun  
Risque de réactivité      Aucun

### CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune des substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 and 40 CFR 122.42).

Nom Chimique	CWA – Quantités signalées	CWA – Polluants toxiques	CWA – Polluants prioritaires	CWA – Substances dangereuses
Sodium Hypochlorite 7681-52-9	100 lb			X
Sodium Hydroxide 1310-73-2	1000 lb			X

### CERCLA

Ce produit, tel qu'il a été fourni, contient une ou plusieurs substances soumises à la réglementation sur les substances dangereuses du Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	QR des substances dangereuses	QR des substances extrêmement dangereuses	QR
Sodium Hypochlorite 7681-52-9	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Sodium Hydroxide 1310-73-2	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

### Règlements internationaux

Canada

Catégorie du SIMDUT

non contrôlée

## SECTION 16 – RENSEIGNEMENT ADDITIONNEL

**NFPA** Santé 1      Inflammabilité 0      Instabilité 0      Risques physiques et chimiques -

**HMS** Santé 1      Inflammabilité 0      Risque physique 0      Protection personnelle -

Légende:

**ACGIH:** La Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

**CAS:** Service des résumés analytiques de chimie

**CERCLA:** En vertu de la loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement de 1980

**CFR:** Code des règlements fédéraux

**CSA:** l'Association canadienne de normalisation

**DOT:** Ministère des Transports

**ECOTOX:** Base de données des États-Unis EPA écotoxicologue

**EINECS:** Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

**EPA:** Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement

**HSDB:** Banque de données sur les substances dangereuses

**CIRC:** Centre international de recherche sur le cancer

**IUCLID:** Base de données internationale sur les informations chimiques

**LC:** Concentration de létale

**DL:** Dose de létale

**NIOSH:** Institut national de sécurité et santé au travail

**NTP:** Programme de toxicologie national.

**OCDE:** Organisation de coopération et de développement économique

**OSHA:** Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail

**PEL:** La limite légale d'exposition admissible

**RCRA:** Loi sur la conservation et la récupération des ressources

**RTECS:** Registre des effets toxiques des substances chimiques

**SARA :** Modification et ré autorisation du Fonds spécial pour l'environnement

**SDS:** Fiches signalétiques de sécurité

**STEL:** limite d'exposition à court terme

**TOG:** Loi et règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada

**TLV:** Valeur limite d'exposition

**TWA:** Moyenne pondérée dans le temps

**SIMDUT:** Système d'identification de matières dangereuses utilisées au travail

### **AVIS AUX LECTEURS**

Les informations pour cette fiche de sécurité ont été obtenues de sources considérées techniquement précises et fiables. Alors que tous les efforts ont été faits pour assurer la divulgation complète des dangers du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Puisque les conditions d'utilisation du produit sont hors du contrôle de ce fournisseur, il est supposé que les utilisateurs de ce matériel ont été entièrement formés en conséquence aux exigences obligatoires du SGH. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects qui pourraient résulter de l'utilisation ou la confiance des informations contenues dans ce formulaire.

**FIN DU DOCUMENT**



